

FONDATION LEONARD GIANADDA MECENAT

Après la **Fondation Pierre Gianadda**, à but culturel, créée le 24 février 1977,

la **Fondation Annette & Léonard Gianadda**, à but social, créée le 29 juillet 2009,

Léonard Gianadda

a décidé de créer une nouvelle fondation à but de mécénat. Le 23 août 2019, jour anniversaire de ses 84 ans, il a signé l'acte constitutif de la

Fondation Léonard Gianadda Mécénat

Pour mieux comprendre les motivations de **Léonard Gianadda**, les buts de la nouvelle fondation et les moyens qui lui sont alloués, il convient de considérer les éléments suivants :

A. Le but de la Fondation Léonard Gianadda

Le but de la Fondation Léonard Gianadda est de poursuivre les actions de mécénat prodiguées tout au long de sa vie par Léonard.

S'exprimant en 2011 à Vaison-La-Romaine, Léonard a donné sa vision du mécénat :

« La grande question qui interpelle est toujours la suivante : qu'est-ce qui peut bien inciter quelqu'un à consacrer une partie de sa fortune ou de ses biens pour un but d'intérêt général sans y être contraint ? En effet, en s'acquittant de ses impôts, chacun contribue, à proportion de ses revenus, à l'intérêt général, à l'insu de son plein gré, si l'on peut dire. La première distinction s'opère par conséquent entre la contribution bien involontaire que constitue le paiement des impôts et la contribution volontaire avec ou sans raison particulière.

Ce qui caractérise sans doute le mécénat, c'est avant tout une certaine forme d'altruisme, d'envie de partager ses intérêts, ses goûts, ses plaisirs avec son entourage, mais aussi avec tous ceux qui n'ont pas les moyens de s'offrir les mêmes satisfactions, puisqu'ils se fondent généralement sur un intérêt très marqué pour un objet, qu'il soit d'ordre culturel ou de tout autre nature.

*Le mécénat se caractérise aussi par la volonté d'actions qui peuvent durer dans le temps. Alors que les sponsors soutiennent une manifestation ponctuelle bien visible, susceptible de valoriser rapidement et efficacement le renom de leur marque, les mécènes ont le souci d'inscrire leur action dans le temps. » (in *Mécènes*, Fondation Pierre Gianadda, 2011, p. 154-155).*

Pour en savoir plus sur Léonard : *Léonard Gianadda, 80+ d'histoires à partager*, par Sophia Cantinotti et Jean-Henry Papilloud, Fondation Pierre Gianadda, 2018, 382 p. (voir page « Léonard Gianadda »)

B. Exemples d'actions entreprises et qui sont à poursuivre

Les actions de la **Fondation Léonard Gianadda** seront poursuivies dans la même ligne, la même logique, la même philosophie et le même esprit que ceux qui ont prévalu aux choix de Léonard, ceci dans les domaines culturels, sociaux, caritatifs, technologiques, sportifs et autres, en principe locaux, régionaux, voire autres, en privilégiant des objets « globaux », comme par exemple :

A Martigny :

La Fondation Pierre Gianadda, avec son espace d'expositions et de concerts, le Musée archéologique, le Musée de l'automobile, le Parc de sculptures, le Vieil Arsenal, le Pavillon Sam Szafran, etc.

1. La Fondation Annette & Léonard Gianadda, à but social avec ses appartements protégés, sa crèche et ses soutiens aux personnes et institutions qui en ont besoin
 2. Martigny-la-Romaine : apport du capital de fondation de Pro Octoduro ; sauvegarde et mise en valeur des vestiges archéologiques, tels que le Musée et temple gallo-romain, Villa Minerva, Mithraeum, Tepidarium, Promenade archéologique, etc. Tous les vestiges concernant Léonard ont été conservés.
 3. Chapelles et église de Martigny
 - a. Chapelle protestante : vitraux de Hans Erni
 - b. Chapelle de La Bâtiaz : restauration et vitraux de Kim En Joong
 - c. Chapelle de Saint-Michel : vitraux de Valentin Carron (à poser)
 - d. Eglise de Saint Michel (sculpture Chanoine Pont)
 4. Les Acacias : mise à disposition du bâtiment pour une structure de soins de jour destinée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
 5. Les ronds-points commencés en 1995 (actuellement 18 giratoires)
 6. Le Musée et chiens du Saint-Bernard, actuellement Barryland : 17 ans de démarches
 7. Les pendules et arrêts de bus en ville
 8. Le passage sous-voies à la gare CFF
 9. Les céramiques de Sam Szafran et Hans Erni sur ses bâtiments
 10. Les feux d'artifice du 1^{er} août
 11. Le funiculaire du Château de La Bâtiaz (en projet)
 12. La Grange à Emile, restaurée par la Fondation Annette & Léonard Gianadda, expositions
 13. Funerarium d'Octodure (en construction)
 14. Bourgeoisie de Martigny, eau potable du Bioley
- Etc.

Autres lieux :

1. Etroubles, dont Léonard est citoyen d'honneur (œuvres d'art, expositions)
2. Vaison-la-Romaine (expositions, livres, vitraux de la cathédrale romane...)
3. Curino, Piémont, village d'origine de la famille dont Léonard est citoyen d'honneur

**FONDATION
LEONARD GIANADDA**
MECENAT

4. Domodossola, dont Léonard est citoyen d'honneur (expositions, restauration de l'église la Madonna delle Neve...)
 5. Salvan, dont Léonard est bourgeois d'honneur (clocher, cloche Annette...)
 6. Anniviers et Saint-Luc, origine de la grand-mère maternelle (expositions, autel de Vissoie)
 7. Vollèges (Four banal, statue Saint-Martin...)
 8. Verbier (chapelle Saint-Christophe)
 9. Sion, Schubertiades (proposition non aboutie à Martigny, report sur Sion en 2021 ?)
- Etc.

Domaines particuliers :

1. **Musique** : I Solisti Veneti, dont Léonard est président d'honneur, à Padoue ; Ensemble Vocal Renaissance à Martigny ; les Symphonistes d'Octodure ; Festival Musique et Vin à Chamoson ; concerts à l'Espace Consonance à Saxon ; opéras : Château de la Bâtiaz et amphithéâtre de Martigny, théâtre du Martolet à Saint-Maurice ; Ferme-Asile à Sion, Festival Toûno de Saint-Luc, festivals, fanfares, etc.
2. **Spectacles** : Amphithéâtre, Château de la Bâtiaz, Les Alambics, Théâtre d'Alexis Giroud, etc.
3. **Expositions et publications** : Arsenal de la Fondation Pierre Gianadda, Grange à Emile, Domodossola, Etroubles, Albi, Moscou...
4. **Histoire** : Prix de la Fondation Pierre Gianadda, Société d'histoire du Valais romand...
5. **Sport** : Soutiens réguliers aux clubs sportifs locaux

C. La Fondation Léonard Gianadda, concrètement

1. Des moyens importants

À ce jour, comme mécène, Léonard a déjà octroyé, principalement à la communauté régionale, des dons importants, dont notamment 169 appartements à la **Fondation Pierre Gianadda** et à la **Fondation Annette & Léonard Gianadda**.

Après avoir généreusement doté ses enfants François et Olivier, Léonard dispose encore de biens immobiliers considérables, d'un rapport actuel conséquent. Il dispose également du 100% des actions de sa société *Location et Gérance immobilière Léonard Gianadda SA*.

Le tout est cédé à la Fondation Léonard Gianadda, dès le 1^{er} janvier 2020.

2. Un Conseil de Fondation

L'organe directeur de la Fondation est le Conseil de Fondation.

Ce Conseil est composé de cinq à douze membres, des proches de Léonard, tous bénévoles. Les membres, nommés par cooptation pour une période de quatre ans, sont rééligibles.

Dès sa constitution, la Fondation est présidée par Léonard Gianadda.

Le Conseil de Fondation a les tâches suivantes :

Il veille au respect et à la réalisation des buts de la Fondation.

**FONDATION
LEONARD GIANADDA**
MECENAT

Il gère et administre les biens et ressources de la Fondation.

Il élabore et adopte les règlements spéciaux, notamment sur les questions administratives ou d'octroi de dons, et veille à leur application.

Il examine les demandes de dons qui lui sont soumises et décide de leur octroi, dans les limites des ressources disponibles et surtout du respect de l'esprit de Léonard.

Il soumet chaque année les comptes à un organe de révision et transmet son rapport à l'Autorité de surveillance.

Le Conseil de Fondation a la possibilité de nommer des Membres associés à titre amical et consultatif.

3. Un Bureau de la Fondation

Le bureau de la Fondation est composé du Président et du Vice-président de la Fondation, ainsi que d'un ou deux membres.

Le Bureau de la Fondation a notamment la fonction d'élaborer les propositions de modifications statutaires au Conseil de Fondation, de proposer les dispositions réglementaires utiles et en assurer l'application, d'analyser les demandes de dons et effectuer directement les règlements des dons.

4. Membres du Conseil de la Fondation Léonard Gianadda

Bureau: Léonard Gianadda, Président-Fondateur
Monique Zanfagna, Vice-présidente
Cathy Darbellay
D^r Hannelore Luy

Membres: Benoît Bender
Anouck Darioli
Régis Meunier
Jean-Henry Papilloud

Membres associées: Carole Bircher
Florence Gay-des-Combes

La conclusion de Léonard

Partant du principe que la dernière chemise n'a pas de poche, il m'apparaît aujourd'hui que la plus grande richesse est dans le partage. Je trouve que c'est trop bête de mourir riche ; le socialisme, je le pratique.

Même si je n'attends pas de retour de mes actions, je constate que ce retour est immense. Il réside dans le plaisir partagé, dans la satisfaction des visiteurs et des auditeurs, dans le plaisir de faire plaisir, dans les messages de reconnaissance tout simples qui me parviennent quotidiennement et qui démontrent que la voie choisie est la bonne.

Martigny, le 18 septembre 2019

Léonard Gianadda